

## Charte de qualité pour les formations en entreprise avec le soutien du Fonds Social de l'Industrie du Béton

Le Fonds Social de l'Industrie du Béton souhaite soutenir toutes les entreprises actives dans le secteur en garantissant une offre de formations de qualité. Pour le FSIB, une formation de qualité signifie que le participant bénéficie d'un programme sur mesure en fonction de son expérience, de son parcours et de la fonction qu'il exerce. L'une des meilleures solutions consiste en l'organisation de formations en entreprise car les participants peuvent ainsi s'exercer sur leurs propres machines. Une formation en entreprise exige toutefois davantage d'attention au niveau de la sécurité et de l'organisation logistique nécessaire pour garantir la qualité.

Les sociétés désireuses d'organiser des formations en entreprise avec le soutien du Fonds Social de l'Industrie du Béton s'engagent à toujours appliquer cette charte de qualité.

### **Exigences minimales pour un rendement maximal de la formation :**

#### **1. Avant :**

- Évaluation réaliste/correcte du niveau et de l'expérience des participants et inscription à la bonne formation en concertation avec le partenaire de formation choisi.
- Communication des objectifs d'apprentissage aux participants.
- Infrastructure logistique – partie pratique :
  - Chariot élévateur/nacelle/chargeur sur pneus : au minimum 1 engin pour quatre participants avec accessoires.
  - Parcours pratique adapté au niveau des participants afin de pouvoir s'exercer en toute liberté.
- Infrastructure logistique – partie théorique :
  - Un local : assez grand, chauffé et éclairé ;
  - Tableau blanc/à feuilles, matériel d'écriture, projecteur + endroit pour la projection

#### **2. Pendant :**

- Ne pas rappeler les participants au travail pendant la formation.
- Faire signer de manière correcte la liste des présences.
- Faire compléter le formulaire d'évaluation.

#### **3. Après :**

- Discuter avec le formateur des progrès des participants et des points qui restent à améliorer.
- Encourager les participants à appliquer concrètement les nouvelles compétences acquises sur le lieu de travail.

### **Déclaration sur l'honneur**

Le soussigné, compétent pour prendre un engagement au nom de l'entreprise, déclare qu'il veillera au respect et à l'application des conditions susmentionnées.

**Nom et fonction**

**Signature et date**